

**SÉANCE**  
**PUBLIQUE ET SOLENNELLE**  
**DU 13 AVRIL 2008**





## PRIX DE DÉVOUEMENT



### Présentation par le Baron Bernard Guerrier de Dumast des prix de dévouement



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers Confrères,

Vous êtes probablement passés, pour nous rejoindre cet après-midi, devant la statue du Roi Stanislas et vous avez peut-être observé qu'elle était dédiée au Prince bienfaisant.

Vous avez ensuite traversé le magnifique salon carré de l'Académie et admiré en passant les fresques restaurées de Girardet qui évoquent quatre des principales fondations philanthropiques du Roi.

En fondant la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, il voulut non seulement honorer la culture du beau et du vrai, mais aussi celle du bon.

Ceux d'entre vous qui ont eu la chance de pouvoir admirer cet été le magnifique spectacle en son et lumière projeté sur la façade de notre Hôtel de Ville ont pu lire et entendre, dans les principales langues du monde, cette maxime qu'on lui attribue : «Il n'y a pas de plus grand bonheur que de rendre les gens heureux».

C'est en fidèles sujets de Sa Majesté que, chaque année, notre Compagnie attribue, en application de ses volontés, des prix dits de dévouement qui précèdent ceux que nous attribuons ensuite aux lettres, aux sciences et aux arts, et je suis particulièrement reconnaissant à mes confrères de m'avoir confié la mission de discerner parmi nos concitoyens, des personnalités ou des institutions qui

nous ont paru répondre, par leurs actes, à cette culture de la générosité que souhaitait promouvoir notre fondateur.

C'est ainsi qu'en 2006, nous avons remis le «Grand Prix» de notre Académie à Monsieur Martin Hirsch, Président de la Fondation Abbé Pierre, et qu'aujourd'hui, avec l'accord de mes confrères Mademoiselle Voilliard, ainsi que Messieurs Bur, Vieille-Cessay et Vicq, membres de la commission ad hoc, nous pouvons appeler, en premier lieu, Monsieur Jacques Vadot, président fondateur de l'association «Pain contre la Faim» à laquelle nous avons décidé d'attribuer le

### **Prix du Crédit Immobilier.**

Initialement fondée en 1986 pour venir en aide aux affamés du Mali, grâce aux ressources tirées de la récupération et de la transformation du pain rassis, l'association a progressivement professionnalisé sa démarche en nouant des partenariats avec d'autres acteurs privés et publics et en orientant son activité dans notre département vers les personnes en grande difficulté et en les associant elles-mêmes au travail de l'association.

C'est ainsi que, d'ores et déjà, deux personnes ont pu trouver, dans la structure, un emploi à durée indéterminée dans le domaine social et technique et, avec d'autres, participent à la collecte, au tri, au séchage et au broyage du pain récupéré, à sa mise en sacs et enfin à la livraison de la mouture obtenue.

Voilà, Mesdames et Messieurs, l'exemple type d'une initiative locale qui, à partir d'une idée généreuse, a pu devenir un acteur à part entière de solidarité active permettant :

- de faire prendre conscience à chacun du gaspillage dans les pays industrialisés et de la pénurie dans les pays pauvres,
- de valoriser le pain, symbole de nourriture et de vie, en faisant un déchet noble qui est récupéré et transformé pour en faire des aliments pour le bétail,
- de participer au recyclage et à la valorisation des déchets ménagers, dans le cadre des activités des collectivités territoriales.

Ne voulant pas vous abreuer de chiffres, je propose à ceux qui voudraient en savoir plus ou s'impliquer eux-mêmes, de s'adresser directement au Docteur Jacques Vadot.

Notre commission forme le vœu que le prix qui va lui être remis contribue à permettre à l'association d'atteindre un niveau de fonds propres nécessaire à son fonctionnement et peut-être inciter d'autres organisations privées à en faire autant.

## Prix du Professeur Louyot

Mesdames et Messieurs, l'Association «Habitat et Humanisme» a été fondée il y a plusieurs années à Lyon par un ancien professionnel de l'immobilier devenu prêtre qui, par son métier puis dans l'exercice de son sacerdoce, prit conscience du fait qu'il n'était pas de sociabilisation possible sans emploi et qu'il n'était pas d'emploi possible sans «toit», sans disposer d'une adresse et donc d'un autre gîte qu'un matelas dans la rue ou une tente au bord d'un canal ou sous un viaduc.

Fort de son expérience il entreprit, dès lors, une triple démarche :

- la recherche de particuliers comme vous et moi, acceptant d'investir soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fond dédié, dans des logements privés sociaux,
- la location, à faible coût, de ces logements, à titre transitoire, pour permettre la recherche d'un travail et, au bout de quelque temps, la difficulté résolue, de laisser la place à d'autres pour effectuer la même démarche,
- enfin, l'accompagnement des locataires dans leur recherche d'emploi.

Mesdames et Messieurs, ce sont les tâches fondamentales auxquelles s'est attachée «Habitat et Humanisme Lorraine», créée en 1992 à Nancy.

Sous la présidence de Jean-Pierre Prudhon, une équipe de 24 bénévoles, très engagés, participe activement à la recherche d'une épargne solidaire permettant l'acquisition de logements sociaux privés susceptibles d'offrir un toit à des chercheurs d'emploi en grande difficulté.

Treize logements, à ce jour, ont pu être acquis à cet effet et deux autres sont en perspective. Outre la recherche des financements, ces bénévoles participent au montage des dossiers d'acquisition, des baux, des travaux de réhabilitation, à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion de l'association.

En 1998, «Habitat et Humanisme Lorraine» a été amenée à créer une agence immobilière à vocation sociale qui gère les logements que lui confie l'association ainsi que ceux des propriétaires privés qui acceptent de loger des familles en difficulté.

Avec dix salariés, cette agence dédiée gère actuellement trois cent cinquante logements dont la plupart des locataires ont été ou sont accompagnés par des bénévoles de l'association. Directement en rapport avec les familles, ils assurent l'accueil des demandeurs de logement et leur orientation la plus appropriée. Une fois logés par leur intermédiaire ou autrement, ils les accompagnent dans leur sociabilité, leur solvabilité et donc, pour y parvenir, dans leur recherche d'emploi.

Cette initiative exemplaire a semblé, à notre commission, digne de recevoir le Prix du Professeur Louyot, ancien Président de notre Académie, prix qui va maintenant être remis à l'Association «Habitat et Humanisme Lorraine».



## Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française

Mesdames et Messieurs, par ses remises solennelles de prix, l'Académie de Stanislas souhaite pouvoir servir de levier à tous ceux qui voudraient et qu'elle jugerait dignes d'être associés à la mission qui lui a été confiée par son fondateur.

Tel est le cas de l'Association Départementale de la Famille Française qui, depuis des années, propose à notre admiration une mère de famille qu'elle juge digne d'être citée à l'ordre de ceux qui considèrent le dévouement non comme une vertu démodée mais bien au contraire comme une des valeurs qui fondent la vie sociale de notre Pays.

C'est un magnifique exemple de dévouement qui nous est donné par Madame de Longvilliers, mère de quatre enfants, de quatre filles dont deux sont atteintes d'une maladie neuromusculaire génétique.

Conduite par le métier de son mari, officier supérieur dans l'Armée de l'Air, à être «ballottée» si vous voulez bien me permettre cette expression, de garnison en garnison, elle assume avec courage, intelligence et compétence, mais aussi avec beaucoup de discrétion, les innombrables difficultés inhérentes à sa situation. Difficultés qu'amplifient bien sûr, compte tenu de l'âge de ses enfants, compris entre treize et dix-huit ans, les changements fréquents de milieux non seulement relationnels et scolaires mais aussi sociaux et hospitaliers.

Tout ceci nécessite une immense faculté d'adaptation mais aussi une constante abnégation pour sa famille bien sûr, mais aussi pour les autres, car non seulement obligée d'assumer les innombrables problèmes posés par sa volonté de maintenir un équilibre familial harmonieux, elle assure la présidence du comité sportif et artistique de la base aérienne où travaille son mari.

Il ne s'agit pas, en effet, d'une présidence honorifique, mais bien au contraire la charge d'organiser et d'animer des sorties culturelles ainsi que des rencontres amicales une ou deux fois par mois.

Madame de Longvilliers participe également à la vie de l'établissement scolaire de ses filles ainsi qu'à celle de sa paroisse.

Je la gênerais sans doute beaucoup en évoquant plus que je n'ai été obligé de le faire, tout ce que la vie de cette épouse et mère de famille a d'admirable.

Je ne lui ai volontairement pas demandé de venir devant la tribune, comme ses prédécesseurs, pour épargner sa sensibilité mais je vais maintenant lui demander de le faire pour recevoir le prix qui lui a été décerné grâce à la générosité de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française.

J'aimerais cependant, Mesdames et Messieurs, tandis qu'elle vient recevoir ce prix, vous demander, non pas de «regarder» notre lauréate mais de la «voir» et vous verrez une femme rayonnante pour qui, comme pour le Roi Stanislas, il n'y a pas de plus grand bonheur que de rendre les gens heureux et c'est ce qu'elle fait à longueur de vie.



## PRIX SCIENTIFIQUES



### Rapport sur le Prix Sciences de l'ingénieur de Nancy-Université par Monsieur Robert Mainard

Monsieur Baravian est un enseignant-Chercheur de l'*Université Henri Poincaré* qui effectue ses recherches au *Laboratoire d'Energétique, de Mécanique et de Thermique appliquées* (LEMTA) de Nancy-Université.

Il faut préciser d'entrée qu'il est difficile de décrire en quelques mots, de façon exhaustive, l'ensemble des résultats scientifiques obtenus et maîtrisés par ce chercheur, tant leur qualité est grande et leur quantité impressionnante.

Dans ses travaux, en particulier dans sa thèse, Christophe Baravian s'est attaché à élucider les liens existant entre les microstructures et les propriétés rhéologiques de certaines substances, s'intéressant aussi bien à l'écoulement des fluides complexes qu'aux émulsions concentrées.

La *rhéologie* est cette branche de la physique qui étudie, en particulier, la viscosité, la plasticité, l'élasticité et l'écoulement de la matière en général.

Au cours de ses recherches M. Baravian a utilisé des méthodes expérimentales liées à la diffusion de la lumière, plus exactement fondées sur le transport incohérent de la lumière polarisée qu'on appelle encore *rhéoptique*. Ces méthodes ont d'abord l'avantage d'être moins lourdes que les méthodes physiques classiques faisant intervenir, par exemple, le rayonnement synchrotron.

Monsieur Baravian a réussi, de la sorte, à mesurer les tailles et les concentrations des particules dans certains milieux que l'on appelle *turbides* tels que les suspensions, les liquides biologiques comme le sang ou encore les polymères.

Il a pu, de plus, préciser *l'anisotropie* de ces différents matériaux, c'est-à-dire la variation directionnelle de leurs diverses propriétés, et ceci dans des situations réelles d'écoulement.

Ces importants travaux ont été pleinement reconnus, notamment par l'Agence Nationale de la Recherche. Ils sont d'ailleurs, actuellement, poursuivis de façon active en vue d'aboutir aussi bien à des objectifs scientifiques fondamentaux probants qu'à des applications industrielles.

Il convient de signaler que M.Baravian est auteur ou co-auteur de plus de trente publications dans des revues scientifiques à comité de lecture dont plusieurs dans le *Physical Review* qui est pour les physiciens la revue de référence absolue. Il a, par ailleurs, communiqué dans une bonne cinquantaine de colloques avec comité de lecture

Il a aussi été invité à donner plus de vingt-cinq conférences au plan international.

Sur un tout autre plan, il participe activement à la vie de l'université en s'impliquant dans des tâches tant pédagogiques qu'administratives.

Le Professeur Moyne, Directeur du LEMTA, tient d'ailleurs à mettre en lumière les aptitudes de M. Baravian à travailler en équipe ainsi qu'à diriger efficacement une équipe de chercheurs sans occulter, pour autant, ses qualités humaines.

*En conclusion M. Baravian mérite parfaitement de recevoir le prix scientifique de Physique de Nancy-Université, attribué par l'Académie de Stanislas.*



## Rapport sur le Prix Informatique/Mathématiques de Nancy-Université par Monsieur Robert Mainard

La difficulté d'exposer des questions de recherche de haute mathématique à un public non averti n'est pas mince. Aussi n'ai-je pas hésité à solliciter l'aide et les conseils de mon collègue Daniel Barlet, brillant mathématicien que notre Académie avait d'ailleurs présenté, il y a quelque temps, à l'Abel Prize, distinction qui est, en quelque sorte, le prix Nobel des mathématiciens.

On sait que l'un des objets centraux de l'étude de la *Géométrie Algébrique* ainsi d'ailleurs que de *l'Analyse* et de *la Géométrie Complexe* est la notion de variétés projectives.

Il s'agit de décrire géométriquement l'ensemble des solutions (complexes) d'un système fini d'équations polynomiales homogènes en  $N+1$  variables, interprété comme *sous-ensemble de l'espace projectif* (complexe) à  $N$  dimensions. On trouve ainsi des points, des courbes, des surfaces, etc.

Alors que la classification des courbes date maintenant de plus d'un siècle, celle des surfaces a été l'une des avancées marquantes de l'après-guerre, sous l'impulsion majeure de K. Kodaira. et de ses élèves. Des étapes essentielles ont jalonné les recherches dans ce secteur :

La célèbre résolution, en 1964, par H. Hironaka, du problème de la *désingularisation* qui reste un outil absolument central dans toutes ces questions.

L'introduction, au début des années 80, de nouvelles méthodes, telles que la spectaculaire utilisation de la caractéristique  $p>0$  par S. Mori, rendue possible grâce aux idées et aux travaux de A. Grothendieck, qui permit de résoudre un nombre impressionnant de conjectures en dimension 3, mais aussi en dimension arbitraire.

L'utilisation, parallèlement à ces méthodes algébriques, des techniques  $L^2$ , issues des travaux de L. Hormander, et qui ont permis à Y. T. Siu de résoudre d'autres problèmes anciens de ce secteur. En particulier on peut citer *l'invariance des plurigenres* dont la preuve repose de façon essentielle sur la notion *d'idéal multiplicateur*. Cette notion joue maintenant un rôle central dans le domaine.

Un des résultats marquants de M. Paun est d'avoir généralisé le résultat de Y. T. Siu et, également, d'en avoir notablement simplifié la preuve. Ce travail a influencé de nombreux travaux ultérieurs, en particulier celui que J. P. Demailly a exposé dans sa conférence plénière à *l'International Congress of Mathematics* à Madrid en 2006.

Mais Mihai Paun s'est illustré dans bien d'autres secteurs dans lesquels sa contribution s'est révélée importante. Ainsi en est-il des thèmes suivants :

1 - La caractérisation du cône de Kähler. La notion de *variété Kählérienne* compacte est une généralisation transcendante de la notion de variété projective.

2 - L'hyperbolicité au sens de Kobayashi. Il s'agit d'une notion importante pour la compréhension de la géométrie des variétés projectives dites «de type général».

3 - Enfin tout récemment en collaboration avec Bo Berndtsson, il a obtenu d'intéressants résultats sur les noyaux de Bergman et les questions de positivité de courbures associées.

Les travaux de M. Paun ont donné lieu à une douzaine de publications dans des revues de très haut niveau mathématique. Il a par ailleurs rédigé une vingtaine de textes de synthèse et donné une bonne quinzaine de conférences internationales.

Il est enfin titulaire d'un prix important (Simon Stoilov) décerné par l'Académie Roumaine.

*En conclusion M. Paun mérite parfaitement de recevoir le prix scientifique de Mathématiques de Nancy-Université, attribué par l'Académie de Stanislas.*



## PRIX DE MÉDECINE



### Rapport sur le Prix Jacques Parisot par Madame Colette Keller-Didier

**Fabien Pageot** : «*La lutte contre la tuberculose, un exemple d'initiative philanthropique en Lorraine : le Sanatorium de Lay-Saint-Christophe à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle*».

Le prix Jacques Parisot est remis, cette année, à Fabien Pageot, qui choisit, pour soutenir sa thèse de docteur en médecine le 19 novembre 2007, le sujet de *La lutte contre la tuberculose, un exemple philanthropique en Lorraine, le Sanatorium de Lay-Saint-Christophe à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle*.

Les membres de son jury, le docteur Thérèse Jonveaux, les professeurs Daniel Anthoine qui présidait le jury, Yves Martinet et Michel Boulangé membre de notre Académie, ont jugé cette thèse digne de nous être présentée pour concourir pour le Prix Jacques Parisot qui récompense un travail touchant à la médecine sociale ou humanitaire, domaines dans lesquels le Doyen Jacques Parisot s'était particulièrement investi avec talent, désintéressement et détermination.

Stagiaire au Centre Paul-Spillmann en 2003, vous découvrez, Monsieur Pageot, des locaux qui sont les témoins d'une période où la tuberculose faisait des ravages parmi les populations les plus pauvres.

Vous dites en particulier : «avant d'être un centre de soins palliatifs et de suite gériatrique cet établissement avait été un sanatorium».

Paul Spillmann, vous le rappelez, avait été sensibilisé aux pathologies de la misère et de la précarité qui faisaient à cette époque le lit de la tuberculose.

En 1900, il nourrit le projet de ce sanatorium qui offrirait aux plus démunis le traitement jusqu'alors réservé aux plus riches et qui limiterait la propagation de la tuberculose dans les familles et dans la société.

Il montrait en effet une volonté constante de construire une médecine sociale qui permettrait à chacun d'accéder à la même qualité des soins, ce qui, ajoutez vous «était loin d'être une évidence en cette fin de 19<sup>ème</sup> siècle».

Chaque année de 1877 à 1904 la tuberculose, principalement pulmonaire, tuait en moyenne 364 Nancéiens.

C'est dans ce contexte que Paul Spillmann et son ami Paul Haushalter qui était chargé du tout nouveau service de pédiatrie qui venait d'ouvrir au Pavillon Virginie-Mauvais à l'Hôpital de Nancy, incitèrent à la constitution d'une Société anonyme destinée à recueillir les capitaux privés des notables nancéiens. Ces derniers firent ensuite don de leurs actions à la société qui ne parvenait pas à couvrir ses dépenses.

Les difficultés financières conduisirent d'ailleurs Paul Spillmann à livrer le sanatorium aux Hospices Civils de Nancy.

Paul Spillmann est un pionnier de la médecine sociale à Nancy. Il a eu le mérite de transmettre ses valeurs humaines à quarante promotions de médecins parmi lesquels Jacques Parisot.

Paul Spillmann a sans aucun doute su insuffler à son élève son ambition car, en 1920, six années après la mort de son maître, Jacques Parisot créait l'Office d'Hygiène Sociale de Nancy qui, vous le soulignez, «prolonge l'action de Paul Spillmann en s'engageant dans la bataille contre la tuberculose en s'appuyant sur un réseau de dispensaires couvrant l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle».

Par votre travail, Monsieur Pageot, vous avez mis en lumière un grand médecin humaniste et déterminé pour faire obstacle à un fléau historique pour la santé. Cette thèse est particulièrement bienvenue pour être récompensée par le prix Jacques Parisot.



## **Rapport sur le Prix Paul-Louis Drouet par Monsieur le Professeur Pierre Labrude**

Le Prix «Paul-Louis Drouet», du nom du professeur de la Faculté de médecine, membre titulaire de notre Compagnie, dont l'épouse en a été un bienfaiteur, récompense un ouvrage ou une thèse de doctorat en médecine. Il est décerné cette année à Monsieur le Docteur Frédéric Jagut, pour sa thèse, soutenue à la Faculté de médecine le 28 juin 2007, sous la présidence de M. le Professeur Floquet avec comme juges MM. les Professeurs Larcen, Canton et Crance, consacrée à «La caricature du médecin dans l'histoire».

Comme son titre l'indique, votre travail, Monsieur, dresse une large fresque de cette représentation du médecin dans l'Histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, sans omettre de «passer» par Nancy et son musée d'histoire de la médecine, dont le conservateur est M. le Professeur Floquet, votre directeur de thèse et votre président de jury, et dont les riches collections contiennent un certain nombre de caricatures de professeurs, comme Weiss, Bernheim, Haushalter, sans oublier votre Maître, le Doyen Grignon ou notre très regretté ami et confrère académicien, le Docteur Jacques Délivré. Vous n'oubliez pas de présenter aussi quelques créations de notre grand dessinateur et journaliste local, fils d'un médecin membre de notre Compagnie.

Après avoir défini et précisé la limite des mots qui constituent le titre de votre mémoire, vous envisagez dans une première partie l'évolution de la caricature dans le temps, puis divers éléments d'analyse picturale : les procédés formels et les procédés stylistiques. Vous pouvez alors aborder le sujet même de votre thèse, la caricature. «Partant» de l'Égypte, passant par la Grèce et Rome, le Moyen-Âge vous conduit à la Renaissance, et nous «parcourons» avec vous l'Ancien Régime puis la période révolutionnaire, pour parvenir à l'âge d'or de la caricature, le XIX<sup>ème</sup> siècle, enfin au siècle dernier, deux siècles à qui vous consacrez un nombre important de pages en raison, bien sûr, de la plus grande abondance des matériaux, mais aussi de la «Révolution médicale» qui se produit alors. Ces pages, qui concernent presque la moitié de votre thèse, «parcourent» et décrivent des thèmes précis comme «le médecin de province du XIX<sup>ème</sup> siècle» ou «l'exercice médical à Paris et dans les villes», mais aussi «les relations entre les femmes et la médecine», «le médecin et l'argent», ou, pour la période contemporaine, «la Sécurité sociale» ou les «relations avec les patients».

Quatre-vingt-une illustrations en noir et blanc d'excellente qualité agrémentent et appuient votre travail, je devrais dire votre thèse, au sens universitaire du mot, chacune d'entre elles étant suivie d'un commentaire plus ou moins long, bien visible car souligné en marge d'un trait vertical.

La dernière partie du document dont vous êtes l'auteur, est à la fois une synthèse et une analyse de votre étude, intitulée «Le poids subjectif de la caricature», que vous présentez au travers de deux mots opposés : «dénonciation» et «éloge», en renvoyant constamment à votre texte et à vos illustrations. Après la conclusion et la bibliographie, vous avez pris le soin de présenter à votre jury et à vos lecteurs un court document sur chacun des artistes auxquels vous avez «emprunté» des œuvres.

Monsieur, votre thèse, d'un volume de plus de deux cents pages, illustrée, comme déjà indiqué, de quatre-vingt-une illustrations et soutenue par un peu plus de soixante références, est remarquablement bien présentée. Je crois qu'elle

mériterait d'être publiée presque telle quelle. La commission des prix scientifiques de notre Compagnie a jugé que vous étiez digne d'être récompensé par l'un d'eux. Elle vous présente ses félicitations pour votre beau travail.

Permettez-moi d'ajouter, à titre personnel et en terminant, toutes les miennes, d'autant qu'en tant que vice-président de l'Association des amis du musée de la Faculté de médecine, il m'est aussi très agréable de saluer les membres de votre jury, et l'important travail de conservation des archives réalisé par Monsieur le Professeur Floquet qui a dirigé votre thèse.

## PRIX LITTÉRAIRES



### Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur François Roth

Le prix Sadler qui couronne un ouvrage d'histoire a été attribué par la commission à Monsieur Pascal Raggi, professeur certifié d'Histoire pour son livre «Les Mineurs de fer au travail» qui vient d'être publié par les éditions Serpenoise. Ce livre est issu d'une thèse de doctorat, mention histoire contemporaine, soutenue en 2006 devant l'université de Nancy 2 et qui avait obtenu la mention «très honorable avec les félicitations du jury».

Pascal Raggi s'est intéressé à une profession aujourd'hui disparue qui, à son apogée, avait compté jusqu'à vingt-cinq mille salariés, principalement dans le Pays-Haut, sans oublier les quelques milliers du bassin de Nancy dont les dernières mines ont été celles de Maron Val de Fer et de Saizerais. On connaît la composition nationale de cette corporation qui a compté dans ses rangs de nombreux Italiens et Polonais. Ce n'est pas cet aspect déjà largement connu qui a retenu l'attention de Pascal Raggi qui compte des mineurs de fer dans ses ascendants. Il a centré son analyse sur une donnée centrale, celle du travail du mineur, principalement celui du fond, donnée jusqu'ici négligée par la recherche. Il s'est attaché à la période 1945-1975 car, au cours de ces années, les progrès constants et rapides de la mécanisation changent complètement les pratiques et les modalités du métier. Nos contemporains conservent une image un peu archaïque du mineur, celle des «gueules jaunes» attaquant le minerai au pic et remplissant à la pelle des wagonnets tirés par des chevaux ! Cette image qui correspond aux «gueules noires» de Zola, est depuis longtemps révolue. Le métier de mineur n'a cessé d'évoluer jusqu'à la fermeture de la dernière mine.

A partir de 1945, il devient un métier de plus en plus technique, un métier de conducteurs d'engin comme les jumbos, dont il faut apprendre à maîtriser

le fonctionnement. L'attention et les compétences techniques ont remplacé la force physique. Dans les galeries, les services de régie ont acquis rapidement une place essentielle car ils doivent maintenir le matériel en état de fonctionnement. Le mineur doit toujours porter une grande attention à la sécurité, notamment au purgeage pour éviter les chutes de blocs qui peuvent toujours se détacher du plafond. La modernisation génère de nouvelles nuisances telles que le bruit et la poussière. Cette dernière est responsable de redoutables maladies professionnelles dont les plus répandues ont été la silicose et la sidérose. Les mineurs ont dû se battre pour qu'elles soient reconnues et indemnisées.

La profession de mineur est une profession protégée qui bénéficie d'un statut auquel les syndicats sont très attachés et dont Pascal Raggi montre les différentes facettes. Sans oublier les grèves et les manifestations qui ont déjà eu leurs historiens, Pascal Raggi s'est attaché aux modes de rémunération et à l'état d'esprit des mineurs. Son livre s'appuie non seulement sur les classiques sources administratives et statistiques, lesquelles sont indispensables mais aussi sur de nombreux témoignages oraux d'anciens mineurs et porions aujourd'hui retraités. Enfin, l'auteur s'est attaché au souvenir de la mine et des mineurs et à l'inscription de cette activité disparue dans les paysages, les représentations, la mémoire sociale et culturelle. Notre Académie a couronné un livre, à la fois sérieux et facile d'accès, un livre habilement composé et remarquablement illustré. C'est une contribution importante à l'histoire du travail et à l'histoire sociale et culturelle du Pays-Haut.



**Rapport sur le Prix Paul Aubry  
et Monsieur et Madame Louis Marin  
par Monsieur le Professeur Jean Lanher**

*Sylvain Post: «Les chevaux ce mines retrouvés»*

Votre livre, Monsieur, constitue un remarquable ensemble, un bel ouvrage. Il est un document en soi, il aurait pu n'être que cela. A ce seul titre, il aurait mérité d'être sélectionné par notre Académie. Mais il est bien plus. A la description méticuleuse et structurée des choses, vous ajoutez l'émotion et un art consommé de l'écriture. Votre livre de deux cents pages, magnifiquement et abondamment illustré, est un puissant témoignage, et mérite le beau qualificatif de «devoir de mémoire». Au moment où le temps file à une vitesse supersonique, il était bon et salutaire de s'arrêter, ne serait-ce que l'instant de la lecture d'un livre, sur un passé qui reste, comme vous le dites justement, un

«Patrimoine vivant». Notre regard et notre attention sont captés par vous dès la première phrase, et le lecteur ne vous quitte plus, quand vous écrivez : «Les chevaux de mine sont allés là où l'homme a eu l'audace d'aller. Confrontés à ce que la nature a pu leur opposer de pire, le mineur et le cheval ont partagé ce qu'ils avaient de meilleur». C'est ce qui donne à votre travail son fil directeur, ce qui lui confère une âme : cette alliance de l'animal et de l'homme, une sorte de grand amour, qui les lie l'un à l'autre pour le meilleur et pour le pire. Tout au long des chapitres, c'est cette grande idée qui, ne vous quittant pas un seul instant, en assure son unité et sa structure. Le cheval que vous mettez en scène accompagne l'homme sur tous les sites miniers de France, et bien sûr dans les puits de notre chère Lorraine. Le cheval se trouve, avec son conducteur qui partage sa vie, au fond du même trou, au fond des mêmes ténèbres, mais vous tordez le cou à la légende qui a la vie dure, qui condamnait le cheval de mine à vivre et à mourir au fond, loin d'un soleil qu'il ne connaît plus. «En 1936, dites-vous, il obtient deux semaines de pâture, sous le beau soleil du Bon Dieu retrouvé, lorsque le mineur, lui, a droit à ses premiers congés payés». La vie, celle du cheval comme celle de l'homme, s'égrène ainsi au fil d'une grande aventure, qui va du «baritel au grand roulage, de la descente au filet au tractionneur patenté», du travail au repos et aux soins du vétérinaire qui traite la bête, mais faut-il encore l'appeler ainsi, comme le ferait le meilleur médecin avec le plus humble de ses patients. Vous rappelez justement ce proverbe : «Cheval d'aveine, cheval de peine». La maladie du cheval accompagne celle de l'homme. Les catastrophes ne distinguent pas l'un de l'autre. Le tribut à payer à la mort se répartit à égalité entre l'un et l'autre.

Votre livre se distingue aussi par les témoignages des hommes eux-mêmes qui suivent infatigablement leurs compagnons de mine. Vous écrivez là des pages admirables, que l'on lit certes avec ses yeux, mais avec des yeux embués de larmes. Toutes les anecdotes, chacune à sa façon, mettent en scène tous les types d'intelligence. Il y a le cheval calculateur, capable de compter les berlines, et qui refuse de démarrer, dès l'instant où il a perçu que l'on tentait subrepticement d'en ajouter une excédant le compte réglementaire. Il y a celui qui se déplace dans sa galerie de charbon, mais qui ne consent à tirer sa rame qu'après avoir obtenu sa chèque de tabac gris, qu'il n'avalera pas, mais crachera en vrai professionnel. Il y a Max, vraie «menace des musettes», qui joue sans le savoir le «trouble de la paix des ménages». Egon Herrensthal emporte, à chaque descente, deux briquets que son épouse Burgonde lui a préparés pour son casse-croûte, comme elle le fait invariablement depuis toujours. Or, un certain jour, au moment de la pause, Egon, à sa grande surprise, ne tire de sa musette qu'un seul briquet. D'où son étonnement et une remarque désappointée à son épouse au moment du retour. La chose se reproduit régulièrement. Une

surveillance discrète s'exerce, et le coupable du larcin est découvert. C'était Max qui préférait la saucisse au foie à son picotin d'avoine. Qu'à cela ne tienne, Egon apporta, à partir de cet instant, chaque jour, au fond de la mine, trois briquets spécialement préparés par Burgonde, un pour Max, deux pour le mari. Au fond du puits, si le cheval n'est pas capable de penser comme un humain, c'est au conducteur de penser comme son formidable compagnon.

Parvenu à la dernière page de votre livre, Monsieur, le lecteur ne sait plus qui privilégier et faire passer en tête du tandem, du cheval ou de l'homme. Bel hommage de celui que nous appelons «un homme» à l'adresse de celui que nous osions appeler «une bête».

Pour toutes ces raisons, votre ouvrage, qui nous a fait «retrouver les chevaux de mine» que l'on avait réellement perdus, a bien mérité de recevoir le prix littéraire Paul Aubry et Monsieur et Madame Louis Marin, décerné par notre Académie, et que j'ai eu l'honneur, au nom de mes confrères, de présenter ici en séance solennelle, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy, ce dimanche 13 avril de l'an 2008.



## PRIX ARTISTIQUES



### Rapport sur le Prix Henri Galilée par Monsieur Paul Robaux

Depuis quarante-trois ans, en hommage à un de nos mécènes, Henri Galilée, et grâce à sa générosité, les membres de notre compagnie distinguent et remettent tous les deux ans un prix artistique à une personnalité dont les mérites sont depuis longtemps reconnus par ses pairs de la communauté artistique de Nancy.

Nous avons décidé que le prix de cette année serait attribué à Madame Elisabeth Poydenot d'Oro. Ses approches ont été multiples. Elles furent d'abord initiées à l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy. Ainsi, Madame Poydenot d'Oro s'intéressa successivement à ce qui fut d'abord considéré comme plutôt assez original, la pratique de l'art mural. Puis, dans le même temps, elle aborda l'apprentissage de la gravure et obtint un diplôme national supérieur de gravure. D'autres expériences et d'autres réalisations suivront. Ce sera ensuite la création de tapisseries, de vitraux, de mosaïques, de céramiques et même la réalisation de sols.

Ensuite, ce fut le passage à la création d'icônes, le tout sans négliger la peinture... ou sans oublier la sculpture... Somme toute, Madame Poydenot d'Oro acquit une expérience extraordinaire dans un grand nombre de disciplines liées aux expressions artistiques.

C'est en interrogeant Madame Poydenot d'Oro que j'ai perçu tout l'intérêt que celle-ci avait porté en son temps à la réalisation d'Ex-Libris. Cette technique fait souvent appel à la gravure. C'est tout naturellement, au terme de ses recherches, que Madame Poydenot d'Oro a préféré porter son choix sur le travail de la gravure sur cuivre. C'est un travail complexe, puisqu'il implique bien sûr la morsure du métal par les acides, en utilisant, entre autres, l'eau forte, une des techniques préférées de Jacques Callot avec celle de la pointe

sèche. Elle y joindra l'emploi de l'aquatinte, et celui de la matière noire, pour en faire quasiment un art à part entière. Techniquement, l'emploi de tous ces matériaux nécessite de nombreuses manipulations et un nombre considérable de reprises du travail sur le cuivre. C'est le métal qui était habituellement choisi, il y a près de quatre siècles, par Jacques Callot, Jacques Bellange, Israël Sylvestre. Une référence donc.

C'est peut-être pour ces raisons qu'en 1992, lors de la commémoration du quadri-centenaire de la naissance de Jacques Callot en 1592, trente-trois graveurs, exclusivement lorrains, participèrent à cette manifestation et à la réalisation d'un ouvrage collectif au cours duquel chacun fut invité à présenter un certain nombre de ses propres œuvres. Parmi les œuvres présentées, celles de Madame Elisabeth Poydenot d'Oro furent bien sûr retenues. Ce fut, à l'époque, un grand moment pour l'art de la gravure en Lorraine.

Plusieurs points communs se dégagent des réalisations de toutes les expériences de l'artiste :

D'abord, la recherche de la beauté dans toutes ses formes d'expressions artistiques, y compris celles qui nous sont intérieures. Et au-delà, le but à atteindre sera de stimuler l'émotion.

Ensuite, découvrir qu'observer la nature est toujours une surprise. C'est ainsi qu'Elisabeth Poydenot d'Oro nous a fait remarquer que, lorsque l'on rencontre la beauté, l'étape suivante du travail est de la transférer sur les gravures ou sur les peintures. Madame Poydenot d'Oro précise aussi que la beauté est plus belle que l'image qu'elle crée. Quant à la vision intérieure que l'on ressent ou que l'on découvre dans beaucoup de situations, elle est toujours la plus belle. Finalement, c'est grâce au travail de l'artiste que l'invisible parvient à se rendre visible. Par analogie, c'est aussi le travail du poète. C'est ainsi que, progressivement, la lumière gagne sur les ténèbres. Les scientifiques nous diront aussi que la lumière, qui est aussi source d'énergie, est aussi créatrice.

## Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Monsieur Paul Robaux

Les membres de l'Académie de Stanislas, soucieux d'honorer un des bienfaiteurs de leur Compagnie, Georges Sadler, ont souhaité attribuer la bourse Sadler, mention Beaux-Arts, à Mademoiselle Laure Marchal.

La démarche et la teneur des travaux de Laure Marchal à l'Ecole des Beaux-Arts, ont d'abord consisté à pratiquer la photographie sous sa forme traditionnelle en noir et blanc, puis au fil du temps, en couleur. Mais, l'idée la plus originale a consisté à essayer de tenter d'échapper aux réalisations traditionnelles de prises de vues. Celles réalisées par Laure Marchal sont effectuées de manière à échapper à toutes les représentations habituellement stéréotypées que l'on connaît, comme le sont la quasi totalité des clichés de milliers de photos statiques, conventionnelles que l'on collectionne pieusement dans des albums consultés seulement quelques jours par an.

Pour ce faire, au terme de ses recherches, Laure Marchal s'est appliquée à nous proposer une approche renouvelée des possibilités que permet la photographie. Elle réalise des images troubles, apparemment vides de sens, laissant à ceux qui les observent le devoir d'interprétation et de construction qu'il convient de leur donner. C'est une démarche qui ne nous est guère familière puisque les clichés qui nous sont habituellement proposés par les amateurs et les professionnels sont le plus souvent prévus pour être lus au premier degré. Je cite Laure Marchal : «Une bonne image doit stimuler notre matière grise et notre appétit de compréhension».

Au-delà de ce constat et au terme d'une réflexion sur les images suggérées, sa démarche l'a amenée à introduire, à côté de la photographie, l'écriture de textes apparemment courts. Ces textes, d'une page environ, sont rédigés au terme de ses réflexions, de son inspiration et de son imaginaire, bien sûr. Ils sont là aussi pour nous contraindre à comprendre le sens de nos comportements en face d'un tableau photographique par exemple. C'est un vaste programme que l'on ne peut qu'approcher et dont on ne peut pas toujours saisir la finalité au premier coup d'œil. En effet, les textes sont prévus pour être imprimés.

Après celui de l'écriture, le travail de Laure Marchal ne s'arrête donc pas là. Ce sera aussi celui de la mise en page de ses réflexions en vue de leur publication. Comme les textes sont courts, en regard de chacun est placée une photographie ou celle d'un tableau de maître susceptible d'accompagner symboliquement les réflexions que cet ensemble suscite.

Le travail d'écriture de Laure Marchal se poursuit cette année avec la préparation de son *Mémoire* de diplôme en vue de le présenter sous forme de lettres envoyées à un lecteur-spectateur, dans lesquelles elle lui fait part de sa façon de faire des images et de ses réflexions.

Le travail de Laure Marchal ne s'arrête pas à cette étape. Dans le même temps, elle découvre l'importance du graphisme, parallèlement à celle de l'édition. Et, pour compléter sa démarche et sa progression, il lui parut évident d'aborder aussi l'art de la reliure. Donc, Laure Marchal est capable d'habiller les livres qu'elle conçoit afin d'y ranger ses photos, de conserver ses textes et, peut-être, à terme, de les faire imprimer puis d'en assurer la diffusion. Ce travail, à caractère artisanal, pourrait, pourquoi pas, déboucher sur un avenir professionnel.

Je souhaite donc que nous puissions découvrir, dans un avenir proche, derrière la vitrine d'une librairie de la Vieille Ville de Nancy, quelques-unes des œuvres de Laure Marchal.



## Rapport sur le Prix d'Architecture par Monsieur Paul Robaux

Il nous faudrait beaucoup plus que quelques minutes pour vous faire part du plaisir qui fut le nôtre, il y a quelques semaines, lorsque, avec plusieurs collègues de l'Académie de Stanislas, nous avons été sollicités, par les responsables de l'enseignement de l'Ecole d'Architecture, de choisir celle à qui nous décernons le Prix d'Architecture aujourd'hui.

Comme chaque année, ce prix est doté par la Caisse d'Epargne Lorraine, Champagne-Ardenne.

Nous avons privilégié le travail proposé par Mademoiselle Sophie Niederrhoffer d'après cinq critères :

- Un pays étranger : le Maroc.
- Un thème général qui devient important pour notre civilisation : celui de l'eau.
- Une ville, Fez, située au pied de l'Atlas, au centre du Maroc.
- Un parcours architectural de la ville de Fez et de ses environs qui est considérée comme une des plus anciennes et des plus pittoresques du Maroc.
- Enfin, l'étude d'un métier spécifique : celui des tanneurs.

Nous ne reprendrons pas tous ces paramètres.

Fez est une cité de culture berbère d'un million d'habitants, en pleine expansion depuis une trentaine d'années. Elle bénéficie d'un climat exceptionnel et d'une excellente irrigation. Je rappellerai que l'eau, à Fez, est un produit sacré. C'est pourquoi les jardins de Fez ont, depuis le huitième siècle, bénéficié d'un soin et d'une gestion très attentive de l'eau. Pour l'exploiter, les habitants construisaient des norias pour remonter les eaux vers les lieux où elles devaient être utilisées. Ces norias ont la particularité d'être constituées de roues de très grande dimension. La plus remarquable, dessinée par Mademoiselle Sophie Niederhoffer, élevait l'eau à une hauteur considérable pour l'époque, plus de vingt-six mètres, ce qui traduit le savoir-faire des hydrauliciens musulmans du début du XIII<sup>ème</sup> siècle.

Toujours dans le même esprit, les techniciens de l'époque avaient inventé et construit une horloge hydraulique monumentale dont le tracé sur le terrain atteignait une surface de plus d'une trentaine de mètres carrés. Sophie Niederhoffer en a reporté le tracé dans son mémoire. Le fonctionnement de cette machine reprenait en fait celui des clepsydres, charmants petits objets que les savants européens du moyen âge posaient sur leur table de travail pour avoir l'heure !

Le mémoire de Sophie Niederhoffer porte également sur d'autres utilisations de l'eau qui, au Maroc, revêtent une importance considérable. L'eau est ici considérée comme un bien patrimonial autour duquel se sont développées diverses activités industrielles, commerciales, artisanales. Cette eau est très menacée. La principale menace portant sur la qualité de l'eau vient des tanneurs. L'exercice de cette profession est important. Il est emblématique des activités de Fez !

Les installations utilisées par les tanneurs datent toutes de plusieurs centaines d'années. Le problème c'est qu'à Fez, le travail du cuir et de ses dérivés a un caractère ancestral. Il est exercé au centre de la ville ancienne. En amont du travail du cuir, la préparation des peaux et surtout de leur traitement, nécessite l'utilisation d'une quantité d'eau considérable. Cette préparation s'effectue à l'air libre, dans d'immenses cuves, consacrées à la macération de ces peaux. Cette opération génère des odeurs pestilentielles. Plus récemment, les procédures pour traiter des peaux utilisent divers produits chimiques dont la plupart sont toxiques, comme le chrome, qui permet aux ouvriers de réduire considérablement le temps de travail nécessaire à la préparation de chaque peau. Ces produits et les déchets biologiques qui sont générés par ces manipulations sont tout simplement évacués dans les cours d'eaux locaux ! Les eaux usées sont évacuées, mêlées aux eaux propres et les nappes souterraines sont de plus en plus endommagées par le creusement de puits sauvages ou par les constructions modernes actuelles.

Mais, l'activité des tanneurs à Fez permet à la ville entière d'en vivre. Elle génère un important artisanat très apprécié des touristes. Nancy et Metz furent également des villes où, il y a moins de deux cents ans, les tanneurs exerçaient leur métier le long de la Meurthe et de la Moselle. Mais ces deux villes se débarrassèrent de cette industrie polluante. Le problème est différent à Fez, non seulement la municipalité veut conserver en l'état le quartier des tanneries, emblématique pour la ville, mais, plus encore, le réhabiliter. Il s'agirait donc de faire fonctionner ce lieu comme jadis, et d'en assurer le développement. La gestion de l'eau serait incluse dans ce projet et le précieux liquide serait protégé. Pour l'instant, le problème reste entier.

Le travail de Mademoiselle Sophie Niederhoffer est donc extrêmement important.



## **Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann**

La Bourse Georges Sadler, du nom de son généreux donateur, nous permet, chaque année, de récompenser des élèves du Conservatoire de Musique, particulièrement méritants, et de l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy, afin de les aider à poursuivre des études de haut niveau.

Le professeur Henri Claude qui a présidé notre commission artistique, m'a chargée de vous présenter l'élève du Conservatoire, dont le Directeur Jean-Philippe Navarre nous a proposé la candidature.

C'est donc avec un très grand plaisir et une grande fierté, que je vais remettre cette bourse à M<sup>lle</sup> Laure André (Mezzo-Soprano) qui fut mon élève durant trois années, au Conservatoire de Nancy, et dont j'ai toujours apprécié les qualités qui justifient pleinement cette belle distinction.

Quelques mots des spécificités de la voix de Mezzo-Soprano : celle-ci est à l'intersection de la voix grave et aiguë de la femme ; voix flexible, longue et très performante ; sa catégorie est rare, et peut également s'appeler Alto-Colorature, notamment quand elle chante le répertoire italien du «Bel Canto», avec des rôles tels que Rosine du «Barbier de Séville» ou de «la Cenerentola» de Rossini ; mais elle est aussi employée pour les jolis rôles de travestis tels que Chérubin des «Noces de Figaro» de Mozart, ou du jeune page Stephano de «Roméo et Juliette» de Ch. Gounod .

Saint-Saëns l'a voulu séduisante pour vaincre Samson dans son célèbre Opéra «Samson et Dalila»; Massenet l'a choisie émouvante, pour sa Charlotte de «Werther», et Jacques Offenbach l'a parée de toutes les qualités, en lui écrivant les rôles-titres de «La Belle Hélène», «La Périchole», et «La Grande Duchesse de Gêrolstein», qui lui ont été inspirés par son égérie Hortense Schneider .

Le parcours de Laure André commence dans le Nord de la France, près de Roubaix, où elle est née en 1982; c'est d'abord douze années de violon au Conservatoire de Roubaix, puis deux années de chant qui se terminent avec le diplôme de fin d'études de solfège.

Elle entre ensuite au Conservatoire Royal de Bruxelles, où elle est reçue dans les classes de chant du baryton Marcel Vannaud, et de la soprano Annie Frantz : elle y obtient son 1<sup>er</sup> Prix de chant en 2004.

C'est alors qu'elle intègre ma classe de chant au Conservatoire de Nancy, afin de s'y perfectionner : elle y obtient successivement, son certificat de fin d'études et son 1<sup>er</sup> Prix de chant à l'unanimité, avec félicitations du jury, en juin 2007; elle est ensuite brillamment reçue au redoutable concours d'entrée du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, dans la classe de chant de Peggy Bouveret-Sexton depuis septembre 2007.

Parallèlement à ses études de chant à Nancy, elle est reçue au concours de recrutement d'Artiste des chœurs à l'Opéra-Théâtre de Metz en 2005. Durant deux années, elle y fera également ses débuts dans divers petits rôles, ce qui lui permettra d'acquérir ainsi une expérience scénique et musicale, nécessaire à sa préparation professionnelle.

Dans le cadre des concerts de la saison théâtrale de Metz, elle a également chanté le rôle d'Alto solo de la «*Petite Messe solennelle*» de Rossini, sur la scène du Théâtre. Puis, à Nancy, de nombreuses occasions lui ont permis de se faire entendre dans diverses programmations de ma classe, notamment Salle Poiré, avec l'orchestre symphonique du Conservatoire, où elle a chanté des airs d'Opéra de Mozart, puis au Palais du Gouvernement où elle a interprété des extraits de la «Belle Hélène» et de «La Périchole» de J. Offenbach.

Ce fut ensuite le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, où elle a chanté des airs de «Carmen» de Bizet, puis, pour l'assemblée générale du Mérite, des Lieder de Spohr, avec piano et clarinette.

Elle est venue enfin, le 15 février dernier, chanter le «Spectre de la rose» extrait des «Nuits d'été» d'Hector Berlioz, avec l'orchestre du Conservatoire, sous la direction de Jean-Philippe Navarre, pour la soirée musicale de l'Académie de Stanislas, dans la salle de la Cour d'Assises de la Cour d'Appel de Nancy.

Par ailleurs, c'est dans sa région, à Tourcoing, qu'elle vient de chanter l'Oratorio «Panis Vitae» d'Edmond Dirickx, puis au Théâtre de Tourcoing, où elle a fait ses débuts dans le rôle de Mastrilla, de «La Périhole» de Jacques Offenbach.

Elle est engagée pour le rôle de Mezzo dans «Misa Tango» de Bacalov, avec l'orchestre «La Folia» de Lille, sous la direction de François Clercx... mais, pour l'instant, ses études au CNSM vont l'occuper pleinement, durant trois années encore.

Nous lui souhaitons une brillante réussite, et je suis bien placée pour vous dire que son courage et son mérite sont à la hauteur de son talent.

Vous allez pouvoir vous en rendre compte dans quelques instants, puisqu'elle va nous chanter quelques extraits d'Opéra, dans l'intermède musical qui va suivre.

C'est donc avec une vive satisfaction, et toutes nos félicitations que j'ai l'honneur de vous remettre, au nom de l'Académie de Stanislas, la Bourse Georges Sadler.

Intermède musical sur l'Opéra français  
préparé et présenté  
par Christiane Dupuy-Stutzmann



Air du Cours-la-Reine et Gavotte,  
extrait du 2<sup>ème</sup> acte de «**Manon**»  
de Jules Massenet,  
chanté par *Anne Maistriau* (Soprano léger)



Duo-Barcarolle Lakmé-Malika,  
extrait du 1<sup>er</sup> acte de «**Lakmé**»  
de Léo Delibes,  
chanté par *Anne Maistriau et Laure André*



Air des Lettres,  
extrait du 3<sup>ème</sup> acte de «**Werther**»  
de Jules Massenet,  
chanté par *Laure André* (Mezzo-Soprano)



Au piano : *Sophie Brissot-Darmon*,  
pianiste-accompagnatrice au Conservatoire de Musique de Nancy





# GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



## Rapport sur le Grand Prix 2007 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

Au printemps de 1824, un jeune Vosgien âgé de vingt-quatre ans, nommé Joseph Piroux, s'interrogeait encore pour trouver sa voie parmi plusieurs métiers possibles : il n'avait pas éprouvé de goût pour la profession de son père, qui était architecte ; il avait abandonné l'étude de la médecine, car les souffrances des patients lui déchiraient le cœur ; après avoir écarté l'idée d'une vocation religieuse, il était finalement entré, à contrecœur, dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Mais à ses moments perdus, il lisait des livres de morale, de philosophie et de ce que l'on appellerait aujourd'hui la linguistique - on disait alors la «grammaire générale». On imagine que ses parents devaient se lamenter du dilettantisme de leur fils, qui ferait aujourd'hui le désespoir de nos orienteurs professionnels.

Le hasard fait bien les choses : la rencontre d'un enfant sourd-muet et de sa mère, donne un tour plus concret à ses méditations : comment pourrait-on agir pour faire bénéficier ces jeunes déshérités de l'enseignement auxquels ils ont droit, en vertu du principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi ? On lui confie une jeune pensionnaire de l'hospice des enfants trouvés d'Epinal (Marguerite Brûlé), puis deux jeunes filles de 12 et 13 ans (Marguerite Henry et M<sup>lle</sup> Meschini). Il tâtonne encore : quelle place doit-il faire dans son enseignement au langage des signes inventé par l'abbé de l'Épée ? Son but est plutôt au contraire l'enseignement de la parole, mais on ne peut pas se contenter d'une imitation des mouvements de la bouche et des lèvres, car la parole doit porter un sens : l'utilisation du dessin devient alors indispensable pour faire comprendre la signification des mots que l'on apprend à articuler. Toute la ville d'Epinal est au courant des efforts de Piroux et le préfet des Vosges lui propose son appui.

Mais Joseph Piroux sent bien qu'il a besoin d'une formation complémentaire et d'une qualification reconnue : il sollicite une place d'élève professeur à l'Institut des Sourds Muets de Paris, le seul dans toute la France, avec celui de Bordeaux, à avoir bénéficié d'une fondation par les pouvoirs publics en 1796. Il y séjourne de mai 1825 à juillet 1827.

A son retour en Lorraine, il est décidé à créer dans la région un institut des sourds muets. Mais la ville d'Epinal ne lui apporte pas le soutien espéré ; elle est d'ailleurs mal placée pour recevoir les enfants de tous les départements du Nord-Est de la France. A Nancy, l'accueil est plus favorable : une salle de l'Hôtel de Ville est mise à sa disposition, on lui octroie mille francs par an pour recevoir les sourds muets indigents, et les premiers cours commencent le 1<sup>er</sup> février 1828. Cette date est celle qu'il faut retenir pour la création de l'Institut des Sourds Muets, même si le projet remonte à 1827.

En 1828, Piroux acquiert à ses frais un immeuble dans la rue qui porte aujourd'hui son nom, non loin de la gare de Nancy. La visite de l'établissement par le roi Louis Philippe, le 14 juin 1831, lui permet d'obtenir quelques subsides, pris sur la cassette personnelle du souverain ou des princes. Mais ses efforts pour obtenir une reconnaissance et un financement de l'Etat échouent. Peu importe ! En juillet 1834, l'établissement compte une quarantaine d'élèves, dont s'occupent vingt personnes.

Joseph Piroux est le directeur, son épouse l'économe. Les deux professeurs des garçons sont deux sourds muets, dont l'un a été formé à Paris, et l'autre à Nancy ; une institutrice s'occupe spécialement des filles. Un tailleur, un relieur, un imprimeur, sont associés à l'établissement, car il s'agit avant toutes choses «d'élever les sourds muets pour la vie réelle», «d'en faire ce que l'on appelle communément des hommes bien élevés», Joseph Piroux «les ramène sans cesse à la nature, au vrai, à la vie commune et familière» (citations de l'article du Journal l'Espérance, en 1858, signé de François Jacquot).

Le succès est grand. Les conseils généraux de tous les départements de l'Est lui envoient des boursiers. La Société royale des Sciences et des Belles-Lettres de Nancy, devenue un peu plus tard Académie de Stanislas, ne tarde pas à reconnaître les mérites de ce génial professeur, qui en devient membre dès 1831 ; dans son discours de réception, il développe avec beaucoup de lucidité les principes généraux sur lesquels reposait son enseignement.

Cette œuvre admirable, dont nous pouvons fêter cette année le 180<sup>ème</sup> anniversaire, n'est pas abandonnée. Elle a au contraire prospéré. Après la mort de Joseph Piroux, en 1884, l'école a été transférée dans les bâtiments de la Petite Malgrange, que le bon Stanislas avait fait aménager pour ses maîtresses et dont l'affectation est aujourd'hui, si j'ose dire, plus conforme à l'intérêt général.

Elle est gérée par une Association de la Loi de 1901, qui s'intitule «Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange». Quatre-vingts pour cent de ses ressources sont fournies par la Sécurité Sociale, un complément est apporté par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. La réputation et le degré de spécialisation de cet Institut sont tels que vingt départements de la France de l'Est y envoient des élèves, alors même qu'ils possèdent tous des structures destinées à l'accueil des sourds qui posent le moins de problèmes.

L'établissement reçoit aujourd'hui près de trois cent cinquante élèves, encadrés par deux cent vingt salariés dont une vingtaine de thérapeutes et quatre-vingt-dix enseignants pouvant justifier une formation particulière et ayant été initiés à la fois au langage des signes et à l'orthophonie. Les élèves sont répartis en trois sections en fonction de leur âge : la petite enfance, le groupe des enfants et préadolescents, celui des adolescents et des jeunes adultes. Ils sont ainsi conduits de la maternelle jusqu'aux portes de l'université, où vingt-trois d'entre eux suivent actuellement des études supérieures.

Comme Joseph Piroux l'avait parfaitement compris, la clé de la réussite, dans un enseignement donné à de jeunes sourds, réside dans une profonde connaissance des sciences du langage. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner d'apprendre que depuis 2001, un deuxième département a été créé aux côtés de celui d'origine, dont il est complémentaire. Il accueille environ un tiers des élèves et est destiné à recevoir des enfants qui ne sont pas sourds, mais souffrent pour des raisons diverses de troubles profonds du langage et de la parole.

Il faut insister sur le fait que la formation donnée à l'Institut des Sourds revêt un caractère global : ils sont complètement pris en main, car ils sont reçus dans un internat, qui n'est pas un simple hébergement, mais concourt d'une manière directe à la réalisation du programme éducatif. Cela n'empêche pas que les professeurs de l'Institut puissent en outre suivre et conseiller des élèves déficients auditifs dont la scolarité se déroule dans des classes normales, extérieures à l'établissement.

Le beau projet qu'avait mûri notre confrère Joseph Piroux s'est épanoui sous l'impulsion de présidents successifs dont les noms évoqueront sans doute bien des souvenirs dans votre mémoire : M. Berveiller, le général Henri de Bouvier, Maurice de Vienne, Léon Songeur, Robert Gravier, maître Bernard Jacquot, Hubert Piroux, Pierre Valck et aujourd'hui, Jean-Marie Klein, qui est ici présent avec son secrétaire général Rémi Welschinger.

J'espère vous avoir convaincus du caractère admirable de l'institution fondée par Joseph Piroux, et lorsque j'ai préparé ce rapport, je n'ai cessé de me poser une question : comment se fait-il qu'une œuvre aussi utile, une réussite

aussi remarquable, qui fait honneur à notre région, à notre département, à notre agglomération du Grand Nancy, n'ait pas encore reçu, au cours de sa longue histoire, de prix de l'Académie de Stanislas ? Je n'y vois qu'une seule explication. C'est que les académiciens ont été sourds à la renommée de cette excellente maison, et aveugles devant ses succès et sa constante modernisation. Cela tendrait à prouver qu'ils ont eux aussi leurs infirmités.

Mais Dieu merci, cette abstention est aujourd'hui réparée, et je suis particulièrement heureux de féliciter aujourd'hui le Président de l'Institut des Jeunes Sourds de la Malgrange pour le Grand Prix de l'Académie qui lui est décerné avec le concours financier de la Banque CIC Est (anciennement SNVB), le bienfaisant mécène qui vient d'année en année conforter nos choix et les convertir en espèces sonnantes et trébuchantes.



## Allocution de Monsieur le Président de l'Académie de Stanislas Michel Laxenaire

L'attribution traditionnelle de prix aussi variés venant récompenser l'excellence de tant de lauréats prouve la vitalité et la pérennité de notre Académie. Depuis plus de 250 ans maintenant, elle sacrifie aux mêmes rites et le fera sans doute encore longtemps dans l'avenir car les hommes passent mais ce qu'ils ont créé pour le bien commun traverse les siècles et transcende les individus.

La tradition demande que j'apporte une courte conclusion à cette journée mémorable. Lors de notre réunion de ce matin, l'Europe était à l'ordre du jour. Non pas l'Europe comme une abstraction dont personne aujourd'hui ne semble pouvoir dessiner les contours mais l'Europe vivante et forte par la qualité de ses grands hommes. Chaque pays de notre vieux continent peut certes s'enorgueillir de ce qu'il a apporté au développement des arts, des sciences et des lettres et rappeler la longue liste de ceux dont le génie s'est joué des frontières et des barrières linguistiques. La France, dans ce palmarès, occupe, c'est certain, une situation des plus enviable, à laquelle Nancy et la Lorraine ont largement apporté leur part.

Quand on se penche sur les mille ans de l'histoire de Nancy, que vient si heureusement de rappeler l'ouvrage de notre Collègue François Roth et de ses deux collaboratrices, on est stupéfait de constater le nombre des éminentes personnalités qui ont illustré cette histoire. Qu'ils soient né à Nancy comme Jacques Callot, le céléberrime graveur, Mathieu de Dombasle, l'inventeur d'une charrue qui porte son nom, dont la statue trône sur une de nos places, Antoine Drouot, le sage de la Grande Armée, Claude Michel Clodion, dont le faunes et les bacchantes connurent un immense succès, Isidore Grandville, ancêtre de tous les caricaturistes, Edmond de Goncourt, inséparable de son frère et, comme lui écrivain de talent, Henri Poincaré, mathématicien de génie, dont on dit qu'il découvrit la relativité avant Einstein, Eugène Tisserant, cardinal et savant connaisseur des langues orientales, Victor et Jean Prouvé, à qui Londres vient de consacrer une exposition ou que, nés ailleurs leurs noms

se confondent tellement avec l'histoire de Nancy comme Germain Boffrand, Jean Lamour ou Emmanuel Héré, qui ont enrichi notre ville de tant de chefs d'œuvre, qu'on a peine à imaginer qu'ils ne soient pas des lorrains de souche.

J'aurais pu évoquer la carrière de ces grands hommes dont les noms sont connus de toute l'Europe et qui font partie de son patrimoine. Comme j'aurais pu bien sûr rappeler l'art nouveau et l'Ecole de Nancy devenue l'Ecole de toute l'Europe puisqu'on a copié ses chefs d'œuvre de l'Angleterre à l'Autriche en passant par la Belgique et l'Allemagne mais j'ai préféré me centrer quelques instants sur une Ecole, certes moins connue que l'autre, mais qui, au faite de sa gloire, était connue de toute l'Europe, l'Ecole hypnologique de Nancy. Comme médecin et comme psychiatre, je me sens plus à l'aise pour évoquer son souvenir et la trace qu'elle a laissée dans le domaine qui est le mien, celui des maladies mentales.

On date son début à 1884, année où Hippolyte Bernheim, celui qui en fut le chef incontesté, publia le premier de ses livres : «De la suggestion dans l'état hypnotique et dans l'état de veille». L'histoire cependant avait commencé un peu plus tôt avec celui qui fut de cette Ecole le véritable fondateur, Auguste Antoine Liébeault, d'abord médecin à Pont Saint Vincent mais qui, enthousiasmé par ce qu'on appelait alors le magnétisme était venu s'installer à Nancy, en 1864, au 4 de la rue de Bellevue, rue qui porte aujourd'hui son nom, pour y pratiquer uniquement des traitements par hypnose.

L'hypnose était en grande vogue à cette époque mais on l'utilisait surtout sur les tréteaux des foires. Liébeault eut l'insigne mérite de la ramener dans le giron médical et d'en faire le traitement unique de toutes sortes de maux. Jouant de son charisme naturel, après quelques manipulations très simples, il intimait à ses patients l'ordre de dormir et pendant leur sommeil hypnotique il les persuadait que leurs douleurs avaient disparu. La plupart le croyait et s'en allait d'autant plus content que le bon docteur Liébeault les traitait gratuitement. Sa clientèle était donc considérable et on faisait la queue dans sa salle d'attente.

L'affaire en serait sans doute resté là si un jour de 1882, Liébeault n'avait guéri d'une sciatique un malade que Bernheim s'efforçait de soulager sans aucun succès. Piqué au vif, le professeur alla trouver le généraliste et lui demanda comment il obtenait de tels succès. Le vieil hypnotiseur ne se fit pas prier, enseigna sa méthode au Patron de la Faculté qui, à partir de cet instant se passionna pour l'hypnose et en étudia scientifiquement tous les aspects. Il écrivit de nombreux ouvrages, courut les réunions scientifiques du monde entier, organisa des Congrès, suscita des vocations et fut reconnu comme le meilleur connaisseur de l'hypnose par l'Europe entière.

Nancy devint de son fait la Mecque de l'hypnose et s'y croisèrent des médecins de tous les pays. Van Renthergem, médecin hollandais passa de nombreuses années à Nancy et laissa de truculents portraits de Bernheim et de Liébeault, de leurs querelles et de leurs enthousiasmes. Un belge, Delboeuf, fit de même mais le visiteur le plus prestigieux fut incontestablement Sigmund Freud en personne. A l'époque, installé à Vienne depuis peu, il pratiquait l'hypnose et vint en 1889, s'enquérir des techniques du nancéien. Je lui laisse la parole : «C'est à Nancy, écrit-il dans *Ma vie et la psychanalyse*, que je reçus les plus fortes impressions relatives à la possibilité de puissants processus psychiques demeurés cependant cachés à la conscience des hommes».